

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU CALVADOS
ARRONDISSEMENT DE CAEN

COMMUNE DE OUISTREHAM

**EXTRAIT DE LA
SEANCE DU 12 OCTOBRE 2020**

L'an deux mille vingt, le lundi 12 octobre à 18h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 6 octobre, s'est réuni en séance ordinaire en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Romain BAIL, maire de Ouistreham.

Etaient présents : Catherine LECHEVALLIER, Pascal CHRETIEN, Isabelle MÜLLER DE SCHONGOR, Robert PUJOL, Sabine MIRALLES, Paul BESOMBES, Sophie POLEYN, Luc JAMMET, maires adjoints,

François PELLERIN, Patrick QUIVRIN, Josiane CLEMENT-LEFRANÇOIS, Thierry TOLOS, Béatrice PINON, Pascale DEUTSCH, Nadia AOUED, Christophe GSELL, Jean-Pierre MENARD-TOMBETTE, Fabienne LHONNEUR, Martial MAUGER, Matthieu BIGOT, Amélie NAUDOT, Patrick CHRETIEN, Pascale SEGAUD CASTEX, Sophie BÖRNER, Yves MESLÉ, François NOURRY, conseillers municipaux.

Absents excusés : Annick CHAPELIER (pouvoir à M. BIGOT), Raphaël CHAUVOIS (pouvoir à M. Pat. CHRETIEN) ;
Secrétaire de séance : Mme NAUDOT.

AMENAGEMENT DE LA COMMUNE – MODIFICATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT - AP TIERS-LIEU

Rapporteur : M. Pujol – Vu en commission des finances le 8 octobre 2020

DEL20201012_01A	Présents : 27	Pouvoirs : 2	Abstentions : 0	Suffr.exprimés : 29	Pour : 23	Contre : 6
-----------------	---------------	--------------	-----------------	---------------------	-----------	------------

Il est envisagé de commencer à engager les travaux plus tôt sur l'année 2020 et d'engager des crédits supplémentaires en conséquence.

Ainsi, après délibération, le Conseil Municipal décide à la majorité avec 6 voix contre¹ de voter l'AP modifiée suivante :

AUTORISATION DE PROGRAMME pour le PROJET DE TIERS-LIEU (Montants inscrits en dépenses)					
Modification de l'AP			CP		
AP cumulée votée au BP 2020	Montant de la révision	TOTAL AP modifiée	CP ouverts en 2020 sans les reports	Modification (DM3)	TOTAL CP ouverts en 2020
884 735,00 €	+ 0 €	884 735,00 €	50 000,00 €	+100 000 €	150 000,00 €

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Extrait conforme aux registres des délibérations.

Le registre dûment signé,

LE MAIRE



Romain BAIL

Affichée le

19 OCT. 2020

Certifiée exécutoire le

¹ Mmes Börner et Segaud-Castex, MM Meslé, Nourry et Pat. Chrétien, avec le pouvoir de M. Chauvois.